



Équipements et services

Bonne accessibilité dans les communes peu denses grâce au tourisme

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est particulièrement bien desservie en équipements, du fait de sa forte urbanisation et de la vocation touristique de ses communes peu denses. Néanmoins certaines communes enclavées des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes restent très éloignées des services les plus fréquemment utilisés par la population. De plus, la proximité d'un pôle d'emploi influence fortement l'équipement des communes.

Jean-Jacques Arrighi, Sébastien Samyn, Insee

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 95 % de la population accède en moins de 7 minutes aux services de la vie courante (*figure 1 et encadré 2*). Seuls les Franciliens sont mieux desservis. Cette bonne accessibilité est d'abord la conséquence d'une forte urbanisation : 83 % de la population régionale vit dans des communes denses comme Marseille ou Nice, ou des villes de densité intermédiaire comme Martignes ou Gap. Cette proportion n'est que de 65 % en moyenne en France métropolitaine. Néanmoins en Paca, les communes de moindre densité sont également bien équipées. En effet, elles appartiennent majoritairement au massif alpin (près de huit sur dix) et ont une forte vocation touristique. Ainsi, la capacité d'accueil touristique des communes très peu denses rapportée à la population résidente est plus de deux fois supérieure à la moyenne française (130 lits touristiques pour 100 habitants contre 50). Les équipements desservent autant les populations touristiques que les résidents permanents. Enfin, l'enclavement de nombreuses communes de montagne exige pour leur survie le maintien d'un minimum d'équipements.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur comme à l'échelle du pays, sont présents à tous les niveaux géographiques : artisans du bâtiment (maçon, menuisier ou peintre) et cafés-restaurants. La région se distingue en revanche pour les équipements et services liés, directement ou indirectement, au tourisme comme les équipements sportifs (tennis, salle ou terrain multisports), les salons de beauté, les taxis ou les agences immobilières. Ces équipements peuvent même être présents dans des communes de moins de 100 habitants.

Les services publics de proximité sont également plus fréquents qu'en France : au-dessus de 540 habitants, 95 % des

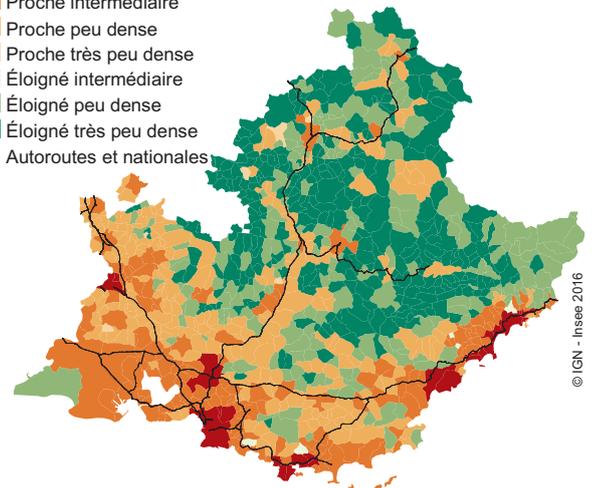
communes de Paca possèdent un bureau de poste, alors que ce niveau n'est atteint en France qu'à partir de 1 700 habitants. C'est le cas également des services médicaux de proximité : on trouve ainsi des médecins dès le seuil des 500 habitants (contre 800 en France métropolitaine).

1 95 % de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur vit dans des communes proches des services courants

Typologie des communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur par degré de densité et éloignement aux services courants

Type de communes

- Proche dense
- Proche intermédiaire
- Proche peu dense
- Proche très peu dense
- Éloigné intermédiaire
- Éloigné peu dense
- Éloigné très peu dense
- Autoroutes et nationales



© IGN - Insee 2016

Source : Insee, BPE 2013, Distancier Metric

Certaines communes restent très éloignées

Les temps d'accès restent cependant très élevés à partir des communes très peu denses (moins de 500 habitants), souvent enclavées. Il faut ainsi 15 minutes à leurs habitants pour accéder aux services courants, soit 5 fois plus que dans les communes urbaines (figure 2). Un habitant sur cinq (11 500 personnes) est même à plus de 20 minutes de ces équipements essentiels. Pour l'ensemble des communes de faible densité, les temps d'accès sont assez proches les uns des autres pour la majorité de la population, mais ils s'envolent pour les 5 % les plus éloignés, situés principalement dans les Alpes-Maritimes et les Hautes-Alpes (Saint-Etienne de Tinée, La Grave etc.).

Les habitants des communes peu denses (1 700 habitants en moyenne) sont relativement proches des services de proximité ; ils mettent autant de temps pour y accéder que ceux des communes urbaines (de 5 à 7 minutes). Les temps d'accès ne s'allongent fortement qu'à partir des services de la gamme intermédiaire, comme les collèges, supermarchés ou stations-services (20 min contre 10 min en zone urbaine). Pour les équipements les moins courants nécessitant une forte densité de population (lycée, maternité, urgences...), l'écart est plus net encore. Il faut ainsi trois quarts d'heure de route pour se rendre dans un équipement de la gamme supérieure pour un habitant d'une commune peu dense, et quasiment une heure et demie (87 min) pour celui d'une commune très peu dense (contre 16 min et 24 min à partir des communes urbaines denses et intermédiaires).

La proximité d'un pôle d'emploi influence l'accès aux services

Dans les communes peu denses, le temps d'accès aux services de la gamme intermédiaire (supermarchés, collèges...) varie du simple au double, suivant que les communes soient à l'intérieur d'un pôle d'emploi (14 min), en périphérie (22 min) ou isolées (30 min). Trois communes illustrent ce contraste : Rousset situé dans le pôle d'emploi d'Aix-Marseille (12 min), Cuges-les-Pins en périphérie de ce même pôle (20 min) et Valensole hors influence d'un pôle d'emploi (30 min). Ces écarts s'accroissent pour l'accès aux équipements les moins courants : pour les atteindre, il faut une demi-heure en moyenne à partir d'une commune peu dense située à l'intérieur d'un pôle

Un panier de services de la vie courante

Pour regrouper les équipements et services selon leur fréquence sur le territoire, l'Insee a défini **trois gammes**. La gamme de proximité regroupe les équipements les plus fréquents (école élémentaire, boulangerie...), la gamme supérieure les moins fréquents (hôpital, lycée...); la gamme intermédiaire regroupe les équipements dont la fréquence se situe entre ces deux pôles (collèges, supermarchés...).

Les trois gammes regroupent en tout 102 équipements, sans tenir compte de leur importance pour la population. Pour affiner cette approche, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires a sélectionné un **panier de 22 équipements et services de la vie courante**, en collaboration avec l'Insee : école élémentaire, bureau de poste et assimilé, médecin, station-service, épicerie-supérette, supermarché, banques-caisses d'épargne, écoles de conduite, police-gendarmerie, librairie-papeterie, collège, école maternelle, chirurgien-dentiste, infirmier, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales, service d'aide aux personnes âgées, garde d'enfants d'âge préscolaire, salle ou terrain multisports, boulangerie, salon de coiffure, cafés-restaurants.

d'emploi, contre une heure et quart à partir d'une commune peu dense isolée. Pourtant, leur population peut atteindre plusieurs milliers d'habitants (ex : Castellane, Puget-Théniers). Ces communes sont mêmes plus éloignées de services telles que les urgences ou de nombreuses spécialités médicales que des communes périurbaines très peu denses, beaucoup moins peuplées.

À l'inverse, pour les communes très peu denses, l'accessibilité à certains services de proximité est meilleure dans les communes éloignées des pôles d'emploi que dans celles des couronnes périurbaines : pharmacie (8 min de trajet en moins), boulangerie (- 7 min), bureau de poste (- 5 min). ■

2 De longs trajets pour les habitants des communes très peu denses de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Temps d'accès aux équipements et aux gammes par type de commune de Paca

	Type de commune				Total
	Dense	Intermédiaire	Peu dense	Très peu dense	
Population					
Paca (en milliers)	2 213	1 861	784	57	4 916
Paca (en %)	45	38	16	1	100
France métropolitaine (en %)	36	29	31	4	100
Temps d'accès (en minutes)					
Panier services courants	3	3	6	15	4
Équipements de Proximité	6	5	7	23	6
dont : École élémentaire	5	5	5	11	5
Bureau de poste	7	7	7	27	7
Équipements intermédiaires	10	10	20	47	12
dont : Supermarché	8	8	20	45	10
Collège	8	9	20	42	11
Équipements supérieurs	16	24	45	87	25
dont : Urgences	21	30	52	94	30
Maternité	27	35	59	109	36
Ensemble des équipements	11	14	27	56	15

Champ : temps de trajet par voiture, pendant les heures de pointe, pour accéder aux équipements les plus proches du domicile.

Source : Insee, Recensement de la population 2011, BPE 2013, Distancier Métric

Une approche des territoires par la densité et l'accessibilité

Dans le cadre d'une réflexion sur la notion de rural, l'Insee a développé une **grille d'analyse des territoires**, fondée sur le degré de densité de population. Cette grille reprend la méthodologie de la **typologie « degrés d'urbanisation »** mise au point par la commission européenne en 2011. Elle se fonde sur un principe d'agrégation de carreaux de 1 kilomètre de côté selon quatre degrés de densité (moins de 25 hab./km², de 25 à 300, de 300 à 1 500 et plus de 1 500 hab./km²). Les mailles formées définissent des zones urbaines denses (plus de 50 000 habitants), intermédiaires (de 5 000 à 50 000), peu denses (de 300 à 5 000) et très peu denses (reste du territoire). Chaque commune est ensuite classée selon la part de sa population dans chaque zone (dense, intermédiaire, peu dense, très peu dense).

L'accessibilité est calculée pour des trajets en minutes en heures de pointe en voiture, grâce au **distancier Métric**. Elle prend en compte l'équipement le plus proche du domicile et est pondérée par la population de chaque commune. La possibilité de recourir à ces services près du lieu de travail ou sur le trajet entre domicile et travail n'est pas prise en compte. Pour un panier d'équipements, on calcule la moyenne des temps d'accès à chacun des équipements.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpent
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :

Patrick Redor

Rédactrice en chef :

Claire Joutard

Crédits photos :

© Insee

ISSN : 2417-1417 (en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Toutin G., Barbier M., Levy D., « L'accès aux services, une question de densité de territoires », *Insee Première* n° 1579, janvier 2016
- Arrighi J.-J., Samyn S., « Des territoires ruraux peu peuplés mais dynamiques », *Insee Analyses Paca* n° 22, septembre 2015
- Bernard J., Pougard J., « Une région bien équipée mais des populations encore isolées », *Analyse* n° 8, Insee Paca, juin 2011



Insee
Mesurer pour comprendre